

Le magazine Option Droit et Affaires décerne trois étoiles au cabinet Cazals Manzo Pichot Saint Quentin pour sa pratique du droit fiscal



Thomas Cazals tcazals@cazalsmanzo.com

mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot

rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Virginie Aïdan

vaidan@cazalsmanzo.com

Pierre Ullmann pullmann@cazalsmanzo.com

xcolard@cazalsmanzo.com

Paris, le 09 septembre 2021

Le 3 septembre a été publié le classement des cabinets d'avocats en droit fiscal par le magazine spécialisé Option Droit et Affaires.

A cette occasion, le cabinet Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est fier de se voir décerner trois étoiles dans les catégories «contentieux fiscal de l'entreprise et assistance au redressement » et « fiscalité des transactions ».

Ce classement permet aux cabinets d'avocats de mettre en avant leurs compétences et la qualité de leur travail, quelle que soit leur taille.

Nous tenons à remercier nos clients et confrères pour leur confiance et nos équipes pour leur investissement et le travail accompli.

## Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires dédié au droit fiscal. Ses sept associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs

opérations françaises qu'internationales.